

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 juin 2021

---

RESPECT DES PRINCIPES DE LA RÉPUBLIQUE - (N° 4078)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 493

présenté par

Mme Avia, rapporteure et M. Boudié, rapporteur

-----

### ARTICLE 19

Rédiger ainsi le début de la dernière phrase de l'alinéa 7 :

« Pendant toute la durée de l'inscription sur la liste mentionnée au présent alinéa, les annonceurs...  
(*le reste sans changement*) ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement précise le dispositif introduit par le Sénat tendant à assurer un suivi des relations commerciales entre annonceurs et sites faisant l'objet d'un blocage.